



Fiche n°17.  
Réseau CNCE-GEIQ

## GEIQ 32

**La formation à distance (FOAD) au sein d'un GEIQ :  
un exemple d'adaptation aux contraintes de la ruralité**

### Identification de la structure GEIQ

Créée en 1999  
Responsable technique : Stéphane SERRA  
Lieu : Gers (32)  
Secteur d'activité : multisectoriel

### Les raisons de la création

Lors de la création du GEIQ 32 en 1999, la formation proposée sur le territoire dans le secteur de l'agroalimentaire n'était pas en adéquation avec les besoins du GEIQ 32 qui souhaitait notamment s'adapter aux contraintes de saisonnalité et rendre cette formation géographiquement accessible aux salariés. Dans le Gers, département très rural, les contraintes liées à la mobilité sont en effet très fortes.

Après plusieurs années de réflexion, le GEIQ a été à l'origine d'un organisme de formation indépendant et ce afin de répondre à plusieurs objectifs :

- satisfaire les besoins de formation diversifiés d'un GEIQ multisectoriel travaillant avec des entreprises implantées en zone rurale, s'adapter à la saisonnalité des entreprises adhérentes,
- rendre possible la formation des groupes avec des effectifs variables sans courir le risque d'annulation,
- viser une qualification reconnue par la convention collective afin de permettre un retour vers l'emploi durable.

### Présentation de l'outil

Les formations « FOAD » sont dispensées dans trois centres situés à proximité des lieux de vie de ses salariés (Auch, Condom et Mauvezin).

Dans un premier temps, une évaluation du niveau du salarié est effectuée dans les matières de base d'après un logiciel informatique. Puis, un bilan est fait afin de vérifier l'adéquation entre ces connaissances théoriques et le niveau minimum demandé pour pouvoir suivre les modules de la qualification visée. Le positionnement permet une individualisation du parcours avec la programmation de l'ensemble des modules de formation que le salarié devra valider pendant tout

son parcours. Dans ce cadre, si nécessaire, une remise à niveau peut être prévue pour les 2 matières de base, Français et Mathématiques, avant le début de la formation théorique.

Des formations communes ont été développées à tous les secteurs d'activités incluant plusieurs modules comme la sécurité, l'hygiène, la qualité, le nettoyage et la conduite de machines ; et des formations spécifiques pour les secteurs d'activités comme la fabrication de produits alimentaires et la logistique.

En outre, des formations spécifiques au GEIQ 32 ont été adaptées dans sa partie accompagnement social et professionnel avec des modules, par exemple, liés :

- à la notion de budget,
- au surendettement,
- à la recherche d'emploi (réalisation d'un CV et rédaction d'une lettre de motivation...),
- au droit du travail.

En fonction des demandes de nouvelles entreprises adhérentes pour des métiers spécifiques, des formations supplémentaires peuvent être mises en place.

#### **Le suivi de la formation**

Le formateur est présent en permanence auprès des salariés en formation. Il peut ainsi intervenir pour apporter un supplément d'informations, recadrer, corriger les modules et ensuite analyser les résultats avec le salarié.

#### **Le mode de validation des formations**

La validation du parcours de formation est de type Convention Collective. Le salarié doit valider un minimum de points, soit obtenir au moins 145 points, pour avoir la qualification.

La formation en centre, l'expérience acquise en entreprise et l'apport du tuteur sont évalués sur la base des critères mentionnés par la Convention Collective de référence. A ces critères correspondent des points. La somme de ceux-ci donne un coefficient de qualification. Le GEIQ 32, le formateur et le tuteur en entreprise évaluent donc en continu si le salarié a atteint le niveau pour obtenir le nombre de points suffisants et ainsi viser en fin de parcours un niveau supérieur.

Contact GEIQ :

Stéphane SERRA

GEIQ 32

63, boulevard Sadi Carnot 32000 AUCH

Tél 05 62 06 87 82